

No de résolution
ou annulation

Chacune des municipalités se sont entendus pour ne pas aller plus loin dans cette démarche présentement.

Projet infrastructures sportives

Nous avons reçu les plans préliminaires du projet d'agrandissement du chalet communautaire. Dans le cadre du tournoi de Dek-hockey qui se déroulera les 19 et 20 mai prochain, le comité des infrastructures, en collaboration avec la municipalité de Packington fera une présentation du projet le samedi 19 mai à 13h30 au chalet communautaire. La population est invitée à ce dévoilement de ce projet.

Compte-rendu de diverses réunions

M le maire donne un bref compte-rendu de la rencontre avec la Fondation de la santé du Témiscouata

Levée de l'assemblée

À 21h15, M. Émilien Beaulieu, maire propose la levée de l'assemblée

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON

Réunion régulière du Conseil municipal de la paroisse de Packington, tenue au lieu ordinaire des délibérations, le lundi 4 juin 2018 à 19 h 30 à laquelle étaient présents:

Madame et messieurs les conseillers suivants : Guillaume Morin, Jean-Noël Moreau, Jules Soucy, Alain Thériault et Linda Levesque formant quorum sous la présidence de M. Émilien Beaulieu, maire

Le secrétaire-trésorier/directeur général assiste également à la réunion.

RS-102-18

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Guillaume Morin
et résolu

d'accepter l'ordre du jour tout en laissant le divers ouvert.

RS-103-18

Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Il est proposé par Guillaume Morin
et résolu

que le procès-verbal de la réunion du 7 mai 2018 soit accepté tel que rédigé.
Adoptée à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

RS-104-18

Conciliation bancaire

La conciliation bancaire démontre un solde au 31 mai 2018 de 122,104.03\$ au compte courant et de 69,700.45\$ au fonds de roulement.

Période de questions

Aucune question

Approbation des comptes

Il est proposé par Jules Soucy
et résolu

d'accepter les comptes ci-dessous décrits :

Liste des comptes à payer Juin 2018

1.	Petite caisse	Pauline Bossé	165.00	
		Poste Canada	62.25	
		Épicerie A. Mornault	<u>49.55</u>	
2.	Bell Canada	municipalité Cantine & Caserne		276.80
3.	Hydro Québec (Centre Communautaire,)			413.19
4.	Bell Mobilité (Denis, employés)			1,042.82
5.	Déménagement & Livre-Tout			39.00
6.	BMR			27.23
7.	Excavation Dubé			636.19
8.	Centre Horticole du Témiscouata			1,926.76
9.	Dickner			655.15
10	Les Constructions Michaud Témis			261.31
11.	Service Sinistres express			752.25
12.	René-Claude Ouellet (déneigement)			919.80
13.	Pétrole Jacques Larochelle			80.48
14.	Côté Ouellet Thivierge			1,339.41
15.	Manic Sanitation			797.00
16.	Électronique Mercier			299.84
17.	Pièces Témis			4,525.36
18.	Commission des transports (registre des propriétaires)			1,017.53
19.	Martin Bastille			135.00
20.	Carrefour camions RDL			1,166.76
21.	Info Dimanche			1,360.71
22.	Mon Buro			125.33
23.	R.I.D.T			48.95
24.	Jacinthe Madore (remb. facture Korvette & Dollorama)			6,583.10
25.	Épicerie des 4 Sous			73.27
26.	Coopérative Service Petroliers			172.11
27.	Place du Travailleur (botte Bertrand)			1,710.60
28.	Hydro Québec (caserne, municipalité, chalet communautaire)			242.38
29.	Construction DJL; asphalte froide			1,989.22
30.	Denis Moreau; frais déplacement et rencontres fév. à mai			4,765.45
31.	Groupe Dynaco BMR; (fourniture confection tables camping)			552.78
32.	Équipement de protection du Témis inc;(inspection extincteurs)			963.17
33.	Petite caisse (pro mix, ménage, chaudière plancher)			252.95
	Total			<u>99.85</u>
				35,251.75
34.	Hydro-Québec; plage municipale			215.14
35.	Hydro-Québec; camping 590			158.41
36.	Irving; vérification			168.66
37.	Pièces Témis; fourniture garage			186.04



No de résolution
ou annulation

38.	Bureau de la publicité des droits;	8.00
39.	Distribution Rioux; ponceaux	1,122.00
40.	Groupe Dynaco BMR; ponceaux	1,171.21
42.	Dickner; cones et signalisation	180.02
43.	Mon burro; caisse enregistreuse	89.11
44.	Dégelis; entraide sortie pompier	<u>229.00</u>
		38,779.34
45.	Roger A Pelletier; couvercle de filtre	7.45
46.	Lynnda Dumont; ménage octobre 2017 à mai 2018	2,861.00
47.	Régie des déchets de Témiscouata; écocentre	48.00
48.	Les Commerçants de la Chaudière	16.41
49.	Hydro-Québec; garage	<u>345.24</u>
	Grand Total	42,057.44

Rapport du maire

M le maire doit, selon l'article 176.2.2 du code municipal, au plus tard lors d'une séance ordinaire du mois de juin, faire un rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

RS-105-18

Programme d'aide à la voirie locale volet – redressement des infrastructures routières locales

ATTENDU QUE la municipalité de Packington a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de Témiscouata a obtenu un avis favorable du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MINISTÈRE);

ATTENDU QUE la municipalité de Packington désire présenter une demande d'aide financière au MINISTÈRE pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL ;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE la municipalité de Packington s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE;

ATTENDU QUE la municipalité de Packington choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante:

- ✓ l'estimation détaillée du coût des travaux;
- l'offre de services détaillant les coûts (gré à gré);
- le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres).

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Alain Thériault et unaniment résolu



RS-106-18

que le conseil municipal de la paroisse de Packington autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adoptée à l'unanimité

Regroupement des Offices municipaux des municipalités d'Auclair, de Dégelis et de Packington

ATTENDU QUE les Offices municipaux d'habitation d'Auclair, de Dégelis et de Packington ont demandé l'autorisation de la ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation de se regrouper;

ATTENDU QUE ces offices ont présenté aux conseils municipaux des villes d'Auclair, de Dégelis et de Packington un projet d'entente de regroupement des trois (3) offices et que les conseils municipaux ont alors manifesté leur accord de principe à la poursuite de cette démarche;

ATTENDU QUE les offices municipaux d'habitation présenteront, conformément à l'article 58.1 de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec* (RLRQ, chapitre S-8), une requête conjointe au lieutenant-gouverneur du Québec pour la délivrance de lettres patentes confirmant leur regroupement selon les termes et conditions d'une entente de regroupement;

ATTENDU QU' après étude du projet de l'entente du regroupement, il y a lieu d'émettre une recommandation favorable à cette fusion;

Il est proposé par Jules Soucy
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington recommande favorablement le regroupement des Offices municipaux d'habitation d'Auclair, de Dégelis et de Packington suivant les termes et conditions du projet d'entente de regroupement.

Adoptée à l'unanimité

RS-107-18

Consultant en développement en loisirs municipal

Considérant que le Conseil municipal de la paroisse de Packington avait entrepris des démarches avec la municipalité d'Auclair pour recruter un technicien en loisirs sans résultat après deux affichages;

Considérant que messieurs Jules Soucy et Denis Moreau ont rencontré une personne à la retraite qui était intéressé à s'investir entre 15 et 20 heures par semaines;

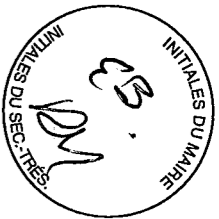
Considérant que cette personne a les qualifications et l'expérience pour relever ce défi;

Considérant qu'il a déjà travaillé comme agent de développement pour notre municipalité;

Considérant que M. Denis Clermont répond à l'ensemble des critères de sélection de la municipalité;

En conséquence,
il est proposé par Jean-Noël Moreau
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington engage M. Denis Clermont comme consultant en développement en loisirs municipal pour une période de probation de 6 mois, avec une évaluation au trois mois. Cette période servira à évaluer la capacité de



No de résolution
ou annotation

RS-108-18

l'employé à assumer les diverses tâches. La semaine de travail est variable et elle sera entre 15 et 20 heures par semaine au taux horaire de 20.\$ de l'heure.
Adoptée à l'unanimité

Congrès F.Q.M.

Le congrès de la F.Q.M. aura lieu au Palais des congrès de Montréal les 20, 21 et 22 septembre prochain sous le thème Un Québec à l'image de ses régions.

Après délibération,

il est proposé par Guillaume Morin
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise messieurs Émilien Beaulieu, maire à se rendre au congrès de la FQM. Le coût d'inscription est de 780. \$ plus taxes par personne et le conseil autorise le paiement de l'inscription ainsi que les frais de déplacements, d'hébergement et de repas sur présentation des pièces justificatives. M Jules Soucy s'est montré intéressé et prendra une décision d'ici le 30 juin prochain.

Adoptée à l'unanimité

RS-109-18

Soccer Dégelis : demande de commandite

Il est proposé par Alain Thériault
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington accorde une aide financière de 100\$ à Soccer Dégelis pour le financement de leur organisme.

Adoptée à l'unanimité

RS-110-18

Frais de représentation du maire et des conseillers

Il est proposé par Alain Thériault
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le versement des frais de représentation du maire et des conseillers pour les mois de avril, mai et juin 2018 ci-dessous décrit :

Émilien Beaulieu	2,048.63 \$
Guillaume Morin	682.88
Jean-Noël Moreau	682.88
Jules Soucy	682.88
Alain Thériault	682.88
Linda Levesque	682.88
Patrick Michaud	682.88
	<u>6,145.91 \$</u>

Adoptée à l'unanimité

Coopérative des paramédics du Témiscouata

Considérant que la Coopérative des Paramédics du Témiscouata doit vivre avec des horaires de factions, contrairement à d'autres services ambulanciers de la région;

Considérant que la Coopérative des Paramédics du Témiscouata offre des services paramédicaux sur deux zones d'opération pour un territoire de 2 200 km²;

Considérant que la Coopérative des Paramédics du Témiscouata demande d'avoir des horaires à l'heure, afin de pouvoir mieux desservir les citoyens dans le besoin de services pré-hospitalier;

Considérant que cette revendication touche directement la qualité et l'accessibilité des services pré-hospitalier dans notre communauté;

Considérant que les citoyens(nes) du Témiscouata ont droit au même service pré-hospitalier que dans les grands centres;

En conséquence,

Il est proposé par Guillaume Morin
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington donne son appui à la Coopérative des Paramédics du Témiscouata afin de faire comprendre au ministre de la Santé et au CISSS du Bas-Saint-Laurent l'urgence de poser les gestes nécessaires afin de régler la problématique des horaires de faction au Témiscouata.

Adoptée à l'unanimité_

Compte-rendu de diverses réunions

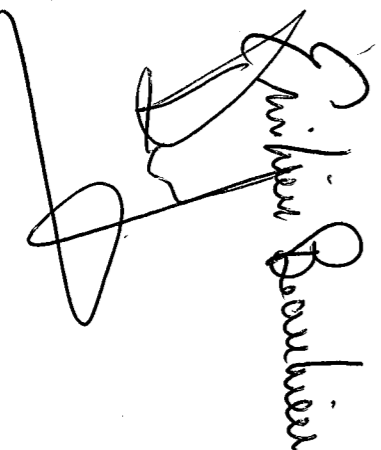
M. le maire donne le compte-rendu de la dernière réunion de la MRC de Témiscouata

Période de questions

Aucune question n'a été posée

Ajournement de l'assemblée

À 21h15, M. Émilien Beaulieu, maire propose l'ajournement de la séance au mardi 12 juin prochain à compter de 20 heures au même endroit pour compléter l'ordre du jour soit l'avis de motion RG-299-2018, la présentation du règlement ainsi que le terrain de jeux.





No de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON**

Séance d'ajournement du conseil municipal de la paroisse de Packington tenue au lieu ordinaire des délibérations, le mardi 12 juin 2018 à 20 heures à laquelle étaient présents :

Madame et messieurs les conseillers Guillaume Morin, Jean-Noël Moreau, Jules Soucy, Alain Thériault, Linda Levesque et Patrick Michaud formant quorum sous la présidence de M. Émilien Beaulieu, maire.

Avis de motion RG-299-2018

M. Guillaume Morin donne avis de motion qu'à une séance subséquente, le conseil municipal de la paroisse de Packington adoptera le règlement 299-2018, décrétant la réalisation de travaux de réfection sur la route du Lac-Jerry et un emprunt de 1,293,374.\$

RS -112-18

Dépôt du projet de règlement 299-2018

Il est proposé par Alain Thériault
et résolu

que le directeur général dépose, séance tenante, le projet de règlement 299-2018 décrétant la réalisation de travaux de réfection sur la route du Lac-Jerry et un emprunt de 1,293,374.\$ et dont copie est annexée aux archives de la municipalité sous la cote PRG-299-2018.

Adoptée à l'unanimité

RS -113-18

Terrain de jeux

Présentement, 22 inscriptions au terrain de jeux. Jules Soucy demande de bonifier le nombre d'heures pour supporter les monitrices et pour s'assurer d'une bonne gestion et coordination des activités. On demande une douze heures supplémentaire pour optimiser l'offre.

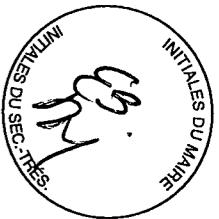
Il est proposé par Alain Thériault
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington accorde une aide financière de 12 heures supplémentaires au terrain de jeux au taux du salaire minimum pour une période de 7 semaines.

Adoptée à l'unanimité

Ajournement de la séance

À 20 h40, M. Jules Soucy propose l'ajournement de la séance.



No de résolution
ou annulation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON

Réunion extraordinaire du conseil municipal de la paroisse de Packington, dûment convoqué, tenue au lieu ordinaire des délibérations, le mardi 26 juin 2018 à 19 h 30 à laquelle étaient présents :

Madame et messieurs Guillaume Morin, Jean-Noël Moreau, Jules Soucy, Linda Levesque, Patrick Michaud, formant quorum sous la présidence de M. Émilien Beaulieu, maire

Lecture et adoption de l'avis de convocation

Tous les membres du conseil présent à la réunion confirment avoir reçu l'avis de convocation conformément à la loi.

Il est proposé par Linda Levesque
et résolu

que le Conseil accepte l'ordre du jour prévu sur l'avis de convocation tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

Déclaration du directeur général sur l'objet, la portée et le coût du règlement 299-2018 que le conseil s'apprête à adopter

Le Directeur général déclare que le règlement 299-2018 que le conseil s'apprête à adopter a pour objet de créer des travaux de réfection sur la route du Lac-Jerry et un emprunt de 1 293 374\$. Les travaux, s'ils sont réalisés, seraient subventionnés à 75% par une subvention du gouvernement du Québec et le solde serait assumé par l'ensemble des contribuables. La charge supplémentaire pour l'ensemble des contribuables est de 66.\$ par année sur la valeur foncière moyenne des évaluations pour une période de 10 ans.

Adoption du règlement 299-2018

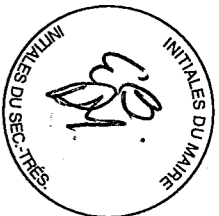
Il est proposé par Jules Soucy
Et résolu

Que le Conseil municipal de la paroisse de Packington adopte le règlement 299-2018 décrétant la réalisation de travaux de réfection sur la route du Lac-Jerry et un emprunt de 1 293 374.\$ et dont copie est annexée aux archives sous la cote RG-299-2018.

Adoptée à l'unanimité

Engagement d'un employé de projet pour le sondage

Suite à l'offre d'emploi publié à la fin mai. Le Directeur général a fait les entrevues de deux candidatures et il recommande l'embauche de M. Jonathan Gagnon



No de résolution
ou annotation

pour le poste d'employé pour l'entretien des pelouses pour une période d'environ 4 mois, de la mi-juin à la mi-octobre.

Il est proposé par Patrick Michaud
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington engage M. Jonathan Gagnon comme employé de projet pour le tondage des pelouses au taux horaire de 14.\$ de l'heure pour une semaine normale de 35 heures pour une période d'environ 4 mois.

Adoptée à l'unanimité

Levée de l'assemblée

À 20h30, M. Émilien Beaulieu propose la levée de l'assemblée.